

POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : <u>saintpierredechartreuse.fr</u>

Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 9 MAI 2022

CŒUR DE CHARTREUSE





SOMMAIRE

- **1** ÉDITO
- **7** VIE MUNICIPALE
- 4 ÉTAT CIVIL 2021
- **5** VIE COMMUNALE
- **6 -** AFFAIRES SOCIALES
- **9 –** GESTION DES DECHETS
- 12 RETOUR SUR ...
- 13 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 14 VIE INTERCOMMUNALE
- 17 EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
- 18 NUMÉROS UTILES
- **19 -** OFFRES D'EMPLOIS

Stéphane GUSMEROLI





Cher-e-s Chartroussin-e-s.

Ce lundi 4 avril, le Conseil municipal a voté les budgets pour l'année 2022, ainsi que le plan-projets annuel listant l'ensemble des actions et projets que la Municipalité va conduire au cours de l'année.

Nous poursuivons l'expérimentation déploiement de nouveaux services à destination des habitants : accompagnement social grâce au Bus France Service qui vous accueille tous les lundi après-midi dans le Bourg et aux permanences sociales assurées par Claire Garcin-Marrou, service de transport à la demande dans les hameaux et de portage de repas avec le véhicule Citiz de 9 places en autopartage acquis cette année par la Commune, expérimentation de l'accueil de loisirs des enfants du village sur les petites vacances scolaires, amélioration de la gestion des déchets notamment par la réorganisation des points tri et la création d'une cabane à cartons à La Diat -, démarrage cet été des travaux de la future maison de santé Place de la mairie.

Avec Cécile Lasio, nous oeuvrons pour diversifier et développer l'offre d'activités touristiques dans le village : installation d'une patinoire sur le Plan de ville, projet d'aménagement de sentiers interhameaux, accompagnement de la transition de la station de ski alpin, aménagement du Plan de Ville pour accueillir la nouvelle Maison du Parc / office du tourisme intercommunal, étude avec la société Anahome d'un projet de reconversion du bâtiment du Grand Som à La Diat, développement du ski nordique à Saint-Hugues, lancement du projet d'aménagements de locaux multi-activités à Saint-Hugues et création d'hébergements touristiques.

Conscients des enjeux de préservation de nos magnifiques paysages de montagne et des ressources naturelles, nous conduisons diverses actions, en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse : protection et valorisation du Guiers mort, labellisée rivière sauvage en 2019 (étude de la suppression de l'ancienne décharge de Perquelin, gestion des foyers de renouée du Japon), déploiement de solutions de chaufferies bois pour les bâtiments communaux, gestion de la surfréquentation de la réserve naturelle des hauts de Chartreuse, etc.

Avec Guy Becle-Berland et les associations locales, nous portons un projet culturel pour le village, par la proposition aux habitants et visiteurs de programmes d'animations et d'événements variés : rendez-vous du P'tit Son, Endimanchés, Fêtes de la Chartreuse, concerts et spectacles divers, etc. Nous sommes récemment allés visiter l'« Usine vivante » à Crest, afin d'alimenter nos réflexions pour notre projet de pôle culturel et associatif de l'Ancienne mairie.

Nous accompagnons les projets de transmission et d'installation d'exploitation agricole.

Nous engageons de gros investissements pour remettre à niveau notre patrimoine communal : rénovation de l'Ancienne mairie, de la salle Saint Michel et le foyer de fond à Saint-Hugues, rénovation du réseau d'eau potable et du système d'assainissement (hameaux Guillets / Revol / Cottaves, route des hameaux, Cherlieu ...), remise en état des routes communales et chemins.

Tous ces projets et actions sont menés par la Municipalité, avec le soutien financier et en relation étroite avec nos partenaires institutionnels (Préfecture, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Isère, Parc naturel régional de Chartreuse), et avec vous, habitants, associations, socio-professionnels pour co-construire ensemble, faire vivre le Territoire.



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 avril 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Finances

Suite au vote des comptes administratifs 2021 le 7 mars 2022, le Conseil municipal a adopté l'ensemble des budgets prévisionnels pour l'année 2022 : budget principal, budget annexe eau/assainissement, budget forêt.

Budget principal 2022:

• Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 300 036 €

Dépenses d'investissement : 2 457 375 €
Recettes d'investissement : 2 521 322 €

Budget eau/assainissement 2022:

• Dépenses et recettes de fonctionnement : 194 988 €

• Dépenses et recettes d'investissement : 2 006 067 €

Budget forêt 2022:

• Dépenses et recettes de fonctionnement : 96 962 €

• Dépenses et recettes d'investissement : 67 463 €

Les taux d'imposition 2022 restent inchangés par rapport à l'année 2021 :

- Pour rappel : depuis l'année 2021, compte-tenu de la réforme liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette dernière n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 du Département de l'Isère (15.90%) a été transféré à la Commune. Par conséquent, la Commune perçoit les recettes fiscales liées aux taxes foncières et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Taux d'imposition 2022 pour le « foncier bâti » = 32.82% (taux idem 2021) + 15.90% (taux départemental 2021) soit 48.72%
- Taux d'imposition 2022 pour le « foncier non bâti » = 109.81 % (taux idem 2021)
- Soit pour 2022 un produit fiscal de 1247 998 €



Eau/assainissement

Depuis le 1er janvier 2012, la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif est déléguée à la SAUR, dans le cadre de contrats de délégation de service public (affermage). Ces contrats arriveront à échéance à la fin de l'année 2022. La Commune a engagé, dès l'été 2020, un bilan des deux contrats de délégation de service public et l'étude d'un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation et mise aux normes des réseaux d'eau potable et d'assainissement, dont l'état actuel entraîne de nombreux dysfonctionnements (casses/fuites sur le réseau d'eau potable, surcharge hydraulique de la station d'épuration, etc.). Une démarche d'étude a aussi été lancée, pour décider du choix du futur mode de gestion en concertation avec la Communauté de Communes de Coeur de Chartreuse, qui devrait compétences eau exercer les potable assainissement au plus tard le 1er janvier 2026.

Sur la base du rapport établi par la société Eau Gestion Services mandatée par la Commune, le Conseil municipal a approuvé le principe de déléguer à nouveau la gestion du service public d'eau potable et la gestion du service public d'assainissement collectif par voie de concession de services pour une durée de 5 ou 7 ans.

Les raisons principales qui ont conduit à ce choix sont :

- En raison des obligations de mise en conformité du système d'assainissement et d'amélioration du rendement d'eau potable, les moyens de la Commune seront mobilisés en priorité sur la mise en oeuvre des plans d'actions correspondants, notamment les opérations d'investissements sur les réseaux.
- L'exercice prochain des compétences eau potable et assainissement par la Communauté de Communes de Coeur de Chartreuse a incité le Conseil Municipal à s'orienter vers un mode de gestion dont les engagements contractuels sont limités dans le temps, sans nouveaux actifs pour l'exploitation des services (matériels informatiques, personnel) et sans modification de l'organisation administrative des services communaux.

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 avril 2022

Plan d'actions municipales 2022

Dans le cadre de la gouvernance municipale de Saint Pierre de Chartreuse, il est prévu l'adoption régulière de « plans-projets municipaux ». Ils ont pour objet d'identifier les actions et projets à étudier et à mener par les élus. Le Conseil municipal a ainsi validé le troisième plan-projets de la Municipalité, pour l'année 2022.

Les grands axes de l'action de la Municipalité sont :

- Développer les services à la population (services sociaux, mobilité/routes, éducation, santé, eau/assainissement, alimentation scolaire, gestion des déchets, ...)
- Développer le tourisme vers une offre diversifiée 4 saisons, résiliente, durable, sobre en ressources, et accompagner l'évolution de l'offre neige et du ski alpin, pour qu'elle reste un des moteurs de l'économie du village. Rendre la station attractive, accueillante, en réponse aux attentes d'une clientèle familiale, avec un nouvel équilibre technique et financier durable
- Conduire la transition sociale et écologique du village, pour les Chartroussins et les générations futures
- Préserver et valoriser notre environnement de montagne et ses ressources naturelles
- Porter un projet culturel pour le village, pour développer le lien social et permettre l'accès pour tous à la culture
- Remettre à niveau et entretenir durablement le patrimoine communal (bâtiments, routes, espaces publics, réseaux d'eau et d'assainissement, ...).
- Soigner notre cadre de vie
- Encourager l'installation de nouvelles entreprises et activités : les accompagner dans leurs projets
- Développer notre économie de montagne (forêt, agriculture, commerce, artisanat, promotion des circuits-courts et des achats locaux)
- Améliorer l'accueil et rendre attractif le Bourg, coeur de notre village-station : accompagner le projet de Maison du Parc / Office de tourisme intercommunal, développer les services (Maison de santé, ...)
- Aménager les différents pôles de la Commune, en tenant compte de leurs spécificités et leur histoire (Saint Hugues, La Diat, ...)
- Accompagner la reconversion des bâtiments du Grand Som à La Diat
- Développer une offre d'hébergements de qualité et le séjour, en soignant l'accueil
- Installer durablement une gestion saine de la Commune et conduire des projets structurants pour notre village
- Tisser des relations de confiance avec les partenaires institutionnels et co-construire le Territoire
- Mener nos actions dans une gouvernance solidaire multi-partenaires à l'échelle du massif de Chartreuse (institutionnels, socio-professionnels et commerçants, associations et habitants): tous ensemble, faire vivre le territoire.

Piste forestière de la Scia

La route forestière de La Scia connait actuellement de graves désordres qui rendent de plus en plus son usage. Des pierres et des blocs peuvent chuter à tout moment. Il s'agira de purger les blocs déchaussés par l'érosion, conforter le talus amont, par la pose d'un grillage plaqué sur tout la niche d'érosion. La zone à traiter est d'environ 1 000 m². Pour assurer la stabilité et la pérennité du chemin, il est recommandé de réaliser des travaux de soutènement de type « ouvrages préfabriqués de soutènement ». Le dispositif doit être complété par du terrassement et du drainage. Enfin, un reprofilage de la piste s'avère aussi indispensable au vu de sa dégradation progressive dans le temps : arasement des accotements, piquage, nivelage, compactage, reprise des fossés et des traversées de route pour le drainage des eaux pluviales. Pour cette opération, le Conseil municipal a décidé de solliciter des financements auprès de l'Etat au titre de la desserte forestière.

Réseaux électriques

La Commune souhaite enfouir en 2022 une partie des réseaux aériens du hameau de Saint-Hugues RD57b (entre l'école et l'ancienne route de Cherlieu). Le projet portera sur l'enfouissement du réseau électrique basse tension, du réseau électrique HTA, du réseau d'éclairage public, et du réseau telecom. Par délibération du 5 avril 2022, le Conseil municipal a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet au Territoire Energie 38 (TE38). Après étude, le plan de financement prévisionnel, est le suivant :

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : estimé à 151 793 €
- Montant total des financements externes : 123 422 €
- Participation de la Commune aux frais de TE38 : 1 815 €
- Contribution prévisionnelle de la Commune aux investissements : 26 556 €

Date des prochains Conseils municipaux

Lundi 2 mai à 20h30

Il y a aura aussi un Conseil municipal exceptionnel le lundi 23 mai (à la place du 6 juin)

Naissances

Line RUZZIN et Julie RUZZIN filles de Pierre et de Jessica FUCHS, le 17 Janvier 2021
Zoé AUBONNET, fille de Antoine et de Léa PEYROCHE, le 5 Février 2021
Colin TABERLET, fils de Florent et de Claire LAFLEUR, le 20 Février 2021
Livio ROLLIN, fils de Etienne et de Ambre MARTEL, le 28 Février 2021
Izïa SESTIER fille de Clément et de Julie DEZEMPTE, le 26 Avril 2021
Théo SCHIAVON, fils de Olivier et de Christelle MARIDET, le 22 Juin 2021
Zélie VEZZUTI, fille de Nicolas et de Myriam PORCHER, le 30 Juin 2021
Pauline MALLIÉ, fille de Alexis et de Florine BROSSARD, le 10 Août 2021
Isia LAPIERRE, fille de Damien et de Inka WISSNER, le 11 Octobre 2021
Loïs LA MONICA, fils de Jonathan et de Noémie TRENZ, le 27 Octobre 2021
Noémie RANCHIN, fille de Frédéric et de Claire PHILIPPAT, le 26 Novembre 2021
Lucien DEBACKER, fils de Martin et de Manon JAUMOT, le 11 Décembre 2021
Yaël MARIE, fille de Corentin et de Maïlys BALET, le 18 Décembre 2021

Mariages

Julien DURET et Alice BIAUX, le 15 Mai 2021
Christophe MEKZINE et Inès BOURAS, le 8 Juin 2021
Christian HÉNEAULT et Aurélie BRANCHE, le 26 Juin 2021
Matthieu BEYDON et Maud KOCH, le 26 Juin 2021
Arthur FRICK et Marie-Laure SERRAYET, le 31 Juillet 2021
Alain GOUBET et Sylvie VIANDIER, le 21 Août 2021
Nicolas LAGOUTTE et Virginie MEDITZ, le 18 Septembre 2021

Décès

Alain BERNAUS, le 10 Février 2021 Maurice MONIN, le 14 Octobre 2021 Thérèse VIRARD née REY, le 19 octobre 2021 Philippe SESTIER, le 11 novembre 2021 Luc CHAGNIEL, le 27 Novembre 2021 Hervé LASTENNET, le 9 décembre 2021

La Fibre optique, ça démarre timidement ...

Des difficultés avec le réseau ADSL?

Depuis plusieurs semaines, on nous signale régulièrement des dysfonctionnements chroniques de l'ADSL sur le village.

Si vous aussi, vous avez constaté ces problèmes, merci d'envoyer un mail à :



accueil@saintpierredechartreuse.fr

en indiquant

- Vos nom-prénom
- Le numéro ligne fixe
- Nom du fournisseur accès internet (FAI)
- Détails du dysfonctionnement (heures, débit entrant et sortant etc) et sur les difficultés rencontrées.

Isère Fibre avait annoncé que 380 prises optiques dans le centre du Bourg seraient raccordées pour fin 2021, pour être éligibles à la souscription d'abonnement en mars 2022. Or, Isère Fibre vient de nous informer que seulement 101 prises sont éligibles depuis le 22 mars. Nous avons fait un recours auprès du Département de l'Isère pour qu'ils rattrapent au plus vite leurs engagements.

Pour tester votre éligibilité :



http://cartefibre.arcep.fr/

Conscients de votre attente forte sur ce déploiement, nous vous tiendrons régulièrement au courant de son avancée.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Archi'Nature 2022, c'est parti ...

Comme l'année dernière, la commune s'engage dans la troisième édition du festival Archi'Nature, festival de création d'œuvres éphémères en lien avec nos territoires. Le thème de cette année est « liens entre nature et espaces habités, construits par l'humain ».

Saint-Pierre de Chartreuse accueillera une œuvre qui sera réalisée par TEAMFLEUR. Ce collectif d'artistes réalisera une carte du village en matériaux naturels issus des forêts du massif de la Chartreuse. Cette carte sera tissée sur le plan de ville autour des arbres coupés le long du cimetière.

Cette réalisation sera accueillie de juin à octobre 2022 pour être démontée ensuite. Elle sera réalisée en partie avec l'école, et avec des citoyens volontaires. Deux courses d'orientations en lien avec l'œuvre seront organisées, à destination des chartroussins et des visiteurs.

Entre fin juin et fin octobre, vous pourrez découvrir 9 œuvres au total, qui seront installées dans les communes de Saint Albin de Vaulserre, Pont de Beauvoisin, Corbel, Entre Deux Guiers, Saint Laurent du Pont, Fitilieu (Les Abrets), La Ruchère, La Batie Divisin (Les Abrets) et Saint Pierre de Chartreuse.

Nous vous rappelons que l'œuvre 2021 (ABRIBANC-VIE de Samuel Villien) est toujours présente à La Diat (située entre la piscine et le ruisseau). La neige l'ayant un peu endommagée, elle va être rénovée pour vous accueillir encore dès les beaux jours.

Plus d'information sur le festival :



https://www.festival-archinature.com/

Site d'accueil actuel



Photomontage du projet



Photomontage avec la maquette réalisée

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

CCAS - Solidarité

L'Etat a sollicité les collectivités territoriales (communes et communautés de communes) pour des actions solidaires en soutien à la population de l'Ukraine.

À Saint-Pierre de Chartreuse, les samedi 12 et dimanche 13 mars derniers, vos dons ont permis la constitution de 46 cartons !

Remerciements aux citoyens du village mobilisés sur cette action, pour répondre à l'appel aux biens logistiques, d'hygiène et de secours. Remerciements à l'équipe d'élu.e.s et bénévoles pour l'organisation et le convoyage des dons à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse le lundi 14 mars au matin.

Projet du Centre Hospitalier de Saint Laurent du Pont 2022-2026 Vous souhaitez vous impliquer dans l'élaboration du nouveau projet du Centre Hospitalier de Saint Laurent du Pont ? le Centre Hospitalier de Saint Laurent du Pont ? le Centre Hospitalier de Saint Laurent du Pont en lien avec la Communauté de Communes du Cœur de Chartreuse (4C) recueille la parole des usagers, des acteurs médicaux et du territoire au travers d'un questionnaire en ligne qui porte sur : Vos besoins en santé L'offre de soins et d'accompagnement du Centre Hospitalier Votre avis est précieux pour que nous puissions prendre en compte vos attentes et vos besoins. Cela ne devrait pas prendre plus de 5 minutes! Répondez à l'enquête en ligne https://docs.google.com/forms/d/e/IFAIpalSdr56OpPkBa5hzDa4mSE7xPksqzHoNn3N7DRPU aiFIIbkHa/viewform?up=st link

CCAS - Mobilité sociale

Retenez dès à présent la date du

MARDI 14 JUIN 2022 de 17h à 19h

pour un atelier-bilan des actions de mobilité en partenariat avec Citiz, sur le village !

Après 6 mois d'expérimentation, nous partagerons l'état des lieux des actions de trajet à la demande et de portage de repas, et nous définirons les enjeux pour les six mois suivants. Tout ceci en vue de confirmer ou infirmer, la pérennisation de ces actions sur les années suivantes.

A l'issue de la rencontre, une séance de prise en main du véhicule, d'inscription en ligne sur le site, de remise de cartes pour les usagers sera organisée autour d'une collation

Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse 06 76 06 72 25

Centre Social - Permanences - Avril 2022

MAISON DE L'EMPLOI - Mission locale Jeunes

Lundi 4 avril : sur RDV de 14h à 16h30 au 04 76 55 40 80

MAISON DE L'EMPLOI - Adultes

Les mercredis : sur RDV de 9h à 12h au 04 76 93 17 18

AVOCAT

Un lundi matin par mois sur RDV de 9h à 11h45 au 04 76 55 40 80

ADÉQUATION

Les mardis semaines paires de 13h30 à 16h30 sans RDV



Pour bénéficier du service de transport à la demande, il est obligatoire de <u>réserver votre trajet le samedi matin uniquement</u> soit au 06 89 34 14 37 soit en vous présentant en mairie



POUR QUI?

Les détenteurs de la carte « carte senior » ou « carte solidaire ». Vous êtes intéressé.e.s mais n'êtes pas en possession de la carte : prendre contact en permanence sociale, en présence ou par téléphone.

QUAND ET POUR QUELLE DESTINATION?

Lundi après-midi, entre 15h et 17h pour les trajets sur le village, suivant les demandes.

Jeudi matin : marché de Saint-Laurent du Pont, le jeudi matin. Horaires ci-après

COMMENT RÉSERVER?

Le samedi matin en Mairie, ou



06 89 36 14 37

HORAIRES ET ARRÊTS -JEUDI MATIN AVRIL 2022

Les horaires ci-après sont donnés à titre indicatif et peuvent varier à + ou - 10 minutes en fonction du nombre de réservations. Les arrêts peuvent évoluer en fonction des demandes. Si votre hameau n'est pas mentionné et que vous êtes intéressé, merci d'en faire part.



- JEUDI MATIN - AVRIL Les Murets (croisement Surchargeat)	8h30
Martinière	8h31
Les Cottaves	8h40
Les Revols	8h42
Les Guillets	8h45
Cherlieu	8h47
Les Egaux (L'Etape Suivante)	8h49
St Hugues (Eglise)	8h52
Brévardière	8h54
Mollard Bellet	8h59
Perquelin	9h04
Plan de ville (Arrêt de bus)	9h10
La Diat	9h12
Arrivée St Laurent du Pont (Place du marché) AU PLUS TARD – si une demande d'arrêt sur chaque	9h30

1h sur place pour faire vos achats au marché

Trajet Retour : Saint-Laurent du Pont – Saint-Pierre de Chartreuse – JEUDI MATIN – AVRIL		
Départ St Laurent du Pont (Place du marché)	10h30	
Les Murets (croisement Surchargeat)	10h46	

Les Murets (croisement Surchargeat)	10h46
Martinière	10h47
Les Cottaves	10h56
Les Revols	10h58
Les Guillets	11h01
Cherlieu	11h02
Les Egaux (L'Etape Suivante)	11h04
St Hugues (Eglise)	11h07
Brévardière	11h09
Mollard Bellet	11h14
Perquelin	11h19
Plan de ville (Arrêt de bus)	11h25
La Diat	11h27
Plan de ville (Arrêt de bus)	11h29

Contact Portage repas ou transport à la demande



 ${\it claire.garcin-marrou} @ saint pier redechart reuse. fr so cial @ saint pier redechart reuse. fr \\$



06 89 34 14 37

Accueil mairie - 04 76 88 60 18

Permanences sociales à la Mairie

NOUVEAUX HORAIRES:

Tous les samedis matin

9h à 11h30: Accueil sans rendez-vous

Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse 06 76 06 72 25 **Bus France Service**

BESOIN d'être accompagné dans ses démarches administratives ?

BESOIN d'être accompagné dans ses recherches numériques ?

BUS France SERVICES sur Saint-Pierre de Chartreuse peut répondre à vos attentes !



Accès aux services publics ;
Aide aux démarches administratives ;
Médiation sociale ;
Inclusion numérique.







Gratuit (sauf impression 0,20€) et sans rendez-vous.



Uné équipe de médiateurs vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches administratives pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.

ATTENTION HORAIRES

Tous les lundis, face à la Mairie, de 12h30 à 16h30



Déclaration trimestrielle RSA; Changements de situation; Simulation/demande des droits.



Changement de situation ; Impression de paiement.



Déclaration de revenus ; Impression document.



Demande de casier judiciaire ; Formulaire d'aide juridictionnelle.



Actualisation mensuelle; Transmission de documents.



Attestation ; Demande de carte vitale.



Transmission de documents ANTS ; Prise de rdv en Préfecture ; Permis, carte grise.



Changement de situation; Mise à jour d'un dossier.





Remplir un bordereau d'envoi ; Imprimer un RIB dans son espace personnel. Des astuces pour moins de déchets

Chaque mois, le groupe de travail sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets. Une démarche qui repose sur les « 5 R »

LA MÉTHODE "5R", quèsaco?

La méthode des 5R est une démarche simple pour commencer à agir dans sa réduction des déchets. Lorsque vous vous retrouvez devant votre poubelle avec un déchet à la main, vous pouvez vous poser la question suivante : Comment aurais-je pu faire pour ne pas avoir ce déchet à jeter ? La réponse se trouve généralement dans les 5R :



Refuser

1) <u>Refuser</u> de prendre un déchet futur. Par exemple, refuser les publicités dans sa boite aux lettres ou refuser de prendre un sachet papier pour le pain, les "goodies" distribués lors d'événements. Refuser, c'est savoir dire « non ».

Réduire

2) <u>Réduire</u> nous amène à nous interroger sur nos achats. Ai-je vraiment besoin de ce bien que je souhaite acheter ? Notre société nous pousse à une consommation qui ne semble trouver aucune limite et génère donc des déchets.

Réutiliser

3) <u>Réutiliser</u> un produit, c'est lui trouver un nouvel usage sous sa forme d'origine. Il ne s'agit donc pas de recyclage. Avec de l'astuce, vous pouvez prolonger la durée de vie de vos biens. Les solutions sont nombreuses pour réparer, revendre, acheter d'occasion, partager, louer, donner ou créer.

Recycler

4) Recycler est aujourd'hui entré dans les mœurs de la plupart des citoyens. Pourtant, le recyclage des matières reste une solution énergivore et imparfaite, mais c'est mieux que de tout jeter dans le bac des ordures ménagères.

Rendre à la terre

5) <u>Rendre à la terre</u> (ou composter) plutôt que jeter dans la poubelle ou à la déchèterie permet de respecter le cycle de la nature et de lui rendre ce qui lui appartient.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

REFUSER les publicités

Une boîte à lettres, c'est 30 kilos de pub par an!



Chaque Français produit en moyenne 590 kilos de déchets par an, dont beaucoup d'imprimés non sollicités, notamment des publicités.

Apposer l'autocollant Stop pub sur sa boîte à lettres permet de signaler que l'on ne souhaite pas recevoir d'imprimés publicitaires. C'est une action simple pour réduire son empreinte environnementale.

Pourquoi ? Parce que la production de papier nécessite du bois, de l'eau, de l'énergie, des produits chimiques, mais aussi des transports : de l'usine de fabrication jusqu'au centre de distribution, puis du centre de distribution jusqu'aux boîtes à lettres.

Certes, le papier peut être recyclé, mais la collecte, l'acheminement et le traitement demandent là encore des transports, de l'eau, de l'énergie. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Mettre un Stop Pub sur votre boîte à lettres ne vous empêchera pas de continuer à recevoir les publications des collectivités territoriales (Bulletin municipal semestriel, Regards de Chartreuse, Isère magazine, La Région Auvergne-Rhône Alpes...

Des autocollants Stop Pub sont à votre disposition à la mairie. Demandez-les à l'accueil.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



Chaque habitant de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse produit annuellement 228 kg d'ordures ménagères (hors tri et déchèterie) alors que la moyenne nationale est de 196 kg. Nous pouvons mieux faire ...

Trier ses déchets chimiques, un geste qui doit devenir automatique !

Ces déchets sont issus de produits chimiques qui peuvent représenter un risque significatif pour votre santé, pour l'environnement et être un réel facteur de pollution.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques ne doivent pas être jetés à la poubelle. Il est important de les déposer en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine. Si le produit n'est plus dans son emballage d'origine, il doit être identifiable (étiquettes, ...). Cela permettra aux agents de déchèterie de les trier correctement. Veillez à bien visser les bouchons, à fermer les couvercles pour éviter tout écoulement.

Ces déchets peuvent être classés en 6 catégories :



Après leur dépôt en déchèterie, ces déchets sont triés par un agent qui les regroupe par familles (aérosols, pâteux, acides, ...). Ce tri est indispensable pour éviter les mélanges de produits chimiques incompatibles.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site :

Tout savoir sur les déchets chimiques / EcoDDS



Une saison réussie pour la section Loisir du Club des Sports

Pour cette saison, nous avions une jolie équipe pour la section Loisir avec un effectif de 19 enfants, dont 11 du village, en préparation de la 1 étoile jusqu'à l'étoile d'or.



Ils étaient encadrés par Coline de l'ESF Chartreuse et bien sûr par nos Moniteurs Fédéraux bénévoles présents depuis des années : Romain et Didier. Cette année, ils ont été renforcés par une nouvelle équipe fraîchement formée en début de saison par le formateur national Olivier, papa et membre du Club des Sports. Aurélie B, Aurèlie D, Déborah, Marc et MAF, notre super président, ont ainsi réussi leur diplôme MF1. Bravo à eux et un grand merci pour leur investissement.



Lyzon et Gisela qui, après un essai en compétition en cours de saison, ont souhaité rejoindre la section Compétition où elles ont pu faire trois belles courses. Les enfants ont eu la chance de pouvoir skier tous les samedis matins depuis le 1 janvier avec de la neige et plein de soleil.

Les apprentis skieurs étaient top, toujours la banane et contents de pouvoir skier si près de leur maison. Un vrai plaisir de partager la passion de la neige avec eux.

La majorité des apprentis sont repartis avec leurs étoiles ESF, remises lors de la journée des clubs de Chartreuse qui fut un franc succès.

Que ce soit en loisir ou en compétition, ces enfants sont l'avenir du ski en Chartreuse et c'est un réel bonheur de les voir skier dans leur station.

Nous vous attendons avec grand plaisir pour la saison prochaine.

Un grand merci aux enfants pour leur bonne humeur, à tous les bénévoles, à nos partenaires et à la station Cœur de Chartreuse sans qui rien de tout cela ne serait possible.

MERCI

Romain Picton Vice-Président du club des sports contact@cds-chartreuse.fr





VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE





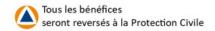


Rougail saucisses
Haricots rouges

A retirer sur le marché de Saint Pierre de Chartreuse

Le dimanche 15 mai 2022

8 € la portion à réserver avant le 5 mai









Les Fêtes de la Chartreuse reviennent du 16 au 22 mai 2022 !

Ce grand rendez-vous annuel vous invite à faire rayonner l'identité de tout un territoire autour de l'Ordre cartusien, des liqueurs Chartreuse® et de son massif éponyme.

Tout au long de la semaine, de nombreuses animations se succéderont dans les communes du Pacte d'Amitié Chartreuse que sont Saint-Pierrede-Chartreuse, Saint-Laurent-du-Pont, Voiron et Entre-Deux-Guiers, avec cette année, un clin d'œil aux villes de Marseille et de Tarragone.

Venez célébrer l'édition 2022 des Fêtes de la Chartreuse!





VIE INTERCOMMUNALE



Vacances de Printemps

11-14 ans et **15-17** ans







INSCRIPTION AVANT LE 13 AVRIL DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR AADEC.FR @ COMMUNICATION@AADEC.FR INFOS 06 01 88 70 49 AADEC.FR

DE 4 À 24 EUROS/JOUR (SELON OF)
DE 17 À 107 EUROS/SEMAINE (SELON OF)











CENTRE DE LOISIRS DU 19 AU 22 AVRIL

AADEC PRINTEMPS 2022

De 4 à 24 euros / jour (selon QF) De 17 à 107 euros / semaine (selon QF)





PARTICIPATION FINANCIÈRE



À LA RECHERCHE DES 5 CUBES DE L'ENVIRONNEMENT

4 jours durant lesquels les enfants partiront à la découverte de leur environnement et des acteurs locaux... avec pour mission de retrouver les 5 finalités du développement durable; à travers des énigmes, des indices, la reconstitution de cartes... Au programme, visite d'une chèvrerie, sortie en forêt avec un accompagnateur, randonnées et sorties dans le village.

École communale de St P. d'Entremont Arrivée entre 8h30 et 9h30 / Départ entre 17h et 18h Le détail du planning sera communiqué 10 jours avant le début des vacances.

DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE L'AADEC RENSEIGNEMENTS: jeunesse@aadec.fr - 04 79 65 84 03









aadec.fr



CYCLES&GO

COLLECTE DE VELOS USAGES **EN DECHETERIES**

Le samedi 9 avril 2022, aux horaires d'ouverture des sites



Se former au compostage et au paillage



Se former au compostage et au paillage

Le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose un programme complet et gratuit de formations sur les techniques de compostage-paillage, savoir les transmettre et faciliter sa vie de jardinier.

La pratique du compostage permet de réduire de 30% nos poubelles d'ordures ménagères et d'obtenir gratuitement du compost de qualité. Le paillage vous permettra de réduire vos déplacements en déchèterie, votre temps de désherbage et votre consommation en eau pour l'arrosage!



Vous recherchez des informations sur les utilisations du compost, sur les techniques de paillage avec différents matériaux ... ou vous avez l'envie de pouvoir expliquer aux voisins pourquoi leur composteur dégage de mauvaises odeurs ? N'hésitez plus ! Venez participer à une formation et rencontrer des personnes qui se posent les mêmes questions que vous.

Ces formations sont :

- gratuites et d'une durée de 3h (elles peuvent être proposées sur différents jours de la semaine : mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin)
- **sur inscription** (places limitées à 15 personnes inscription auprès du service déchets : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr / 04.76.66.65.24 / 06.07.43.30.26
- ouvertes à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (toute personne souhaitant acquérir des connaissances et compétences personnelles sur le compostage et le paillage peut s'inscrire à une ou plusieurs des formations proposées)
- divisées entre des **temps en salle** et des **visites de terrain** (chez l'habitant) avec présentation d'outils, de procédures et de supports.

Les lieux de formations sont encore à déterminer (en fonction du lieu de résidence des inscrits).

Se former au compostage et au paillage

Samedi 9 avril 2022 de 9h à 12h : Comment bien composter : principes techniques et pratiques concernant la gestion domestique des déchets biodégradables de jardin et de cuisine (les règles d'or pour bien composter, quels déchets peuvent être compostés, etc.).

Vendredi 3 juin 2022 de 13h30 à 16h30 : Comment bien composter : principes techniques et pratiques concernant la gestion domestique des déchets biodégradables de jardin et de cuisine (les règles d'or pour bien composter, quels déchets peuvent être compostés, etc.).

Vendredi 1er juillet 2022 de 14h à 17h : Comment bien composter et pailler (perfectionnement) : découverte de la faune du compost (micro et macroorganismes) et de la pratique du paillage. Il faut nécessairement s'être inscrit à la première session « Comment bien composter » afin de pouvoir accéder à la seconde partie de la formation.

Samedi 17 septembre 2022 de 9h30 à 12h30 : Le compostage partagé (en pied d'immeuble, quartier...) : les spécificités du compostage partagé, les déchets concernés par le compostage partagé, les différences avec le compostage domestique et l'organisation du lancement d'un site.

Samedi 17 septembre 2022 de 13h30 à 16h30 : Comment gérer ses gros volumes de déchets verts à domicile: leur saisonnalité et les techniques de gestion écologique à domicile de ses déchets verts (le broyage à la tondeuse, le paillage, etc.).

Devenir Guide-composteur:

Au travers de ce programme de formation, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse vous permet d'obtenir une attestation de formation Guide-composteur fournie par l'association Compost'action agréée organisme de formation (sous licence ADEME pour les formations à la gestion de proximité des biodéchets). Pour cela, il faut avoir suivi un parcours de formation défini.

La formation Guide-Composteur est une formation de 5 modules minimum :

- ✓ 4 modules obligatoires: Comment bien composter / Comment bien composter et pailler
 (perfectionnement) / Savoir sensibiliser à la pratique du compostage / Rôle et missions du
 Guide-composteur (initiation à la méthodologie de projet, construire un cadre et le
 déroulement d'une action de gestion de proximité des biodéchets).
- ✓ et au moins 1 module de spécialisation à la carte : Comment gérer ses gros volumes de déchets verts à domicile / La pratique du lombricompostage ou vermicompostage / Le compostage des toilettes sèches.

Les modules Savoir sensibiliser à la pratique du compostage et Rôle et missions du Guide-composteur sont proposés lorsque le nombre de personnes intéressées est suffisant. Manifestez votre envie de devenir Guide-composteur lors de votre première inscription à un module de formation.

La formation de guide-composteur est destinée aux personnes qui souhaitent s'investir dans la promotion du compostage, devenir « ambassadeur du compost ». Ils promeuvent le compostage et le paillage autour d'eux, ils appuient le service déchets de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse lors d'évènements de sensibilisation et co-construisent de nouveaux projets locaux (accompagnement sur les opérations de sensibilisation, réalisation de documents de communication, actions diverses...). Les guides composteurs sont des acteurs relais pour leur commune ou leur collectivité afin de développer la gestion de proximité des biodéchets.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE



Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« UN ACCES DECARBONNE ET TOUTES SAISONS AU MASSIE DE LA SCIA

Dans un courrier du 24 février à Madame la Présidente de Cœur de Chartreuse, la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse propose à la Communauté de Communes de lancer un appel d'offres pour l'exploitation de notre station sous la forme d'une Délégation de Service Public décomposée en deux lots:

- 1) domaine skiable (du Planolet au télésiège de la Scia).
- 2) télécabine (hiver-été) et parc débutant des Essarts.

C'est effectivement une orientation d'avenir.

La télécabine correspond à la fois :

- à l'entrée principale du domaine skiable depuis le centre du village,
- à l'accès au parc débutant remonté à 1350 m d'altitude,
- au développement du tourisme d'été dans le cadre de la politique quatre saisons du territoire par un accès « sans voitures » au massif de la Scia.

Une telle mobilité douce du centre de la station à plus haute altitude pour les activités estivales et un front de neige mieux enneigé (de préférence à la route) s'est beaucoup développée dans les stations de moyenne montagne, en France (St Gervais-le Bettex, les Gets-les Chavannes), en Suisse (Le Moleson, St Luc, Champéry)) et en Italie.

Cet équipement s'inscrit tout à fait dans l'axe n° 10 du plan Avenir Montagnes lancé par l'Etat au printemps 2021 : solutions de mobilité durable des premiers et derniers kilomètres. Dans ces conditions, d'importantes subventions peuvent être sollicitées pour sa modernisation, notamment avec l'appel à projet ALPES du Fonds « Avenir Montagnes investissement ».

Ainsi son exploitation pourrait être reprise par la collectivité sous la forme d'une Régie Municipale ou d'une Société Publique Locale (SPL) en intéressant des communautés voisines (ou même clientes du massif de Chartreuse).

Nous pensons d'abord au Pays Voironnais. En effet nos territoires présentent des compléments touristiques indéniables : lac de Paladru - activités culturelles de la ville de Voiron - montagne. Une telle collaboration a d'ailleurs débuté avec le transfert de la distillerie de Chartreuse diffusion à Entre-deux-Guiers et la rénovation des Caves de la Grande Chartreuse à Voiron.

Cette société de gestion de la télécabine pourrait également prendre la forme d'une Société d'Economie Mixte (SEM) avec des partenaires privés intéressés au renouveau touristique de notre Commune.

Notre groupe « Saint Pierre de Chartreuse quatre saisons » pourrait participer au développement de cet objectif. Rien n'est gagné ; mais un tel accès tout public et toutes saisons au massif de la Scia, est important pour l'avenir économique de notre village. Ensemble protégeons la montagne par cette voie décarbonnée. »

Yves GUERPILLON, Conseiller municipal (Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr @ : medichartreuse@gmail.com 04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIOUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06 Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00 Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00 Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi: 14h00 - 18h00

Samedi: 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30 Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00 www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00 samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine: 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire: 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE Pour plus de renseignements consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

OFFRES D'EMPLOIS



LE VAL OMBRÉ RECHERCHE UN/UNE EMPLOYÉ(E) DE MAISON POUR LA GESTION DU MÉNAGE DE CHAMBRES D'HÔTES (H/F)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE RECRUTE DES AGENTS SAISONNIERS POUR ASSURER L'ACCUEIL ET LE STATIONNEMENT DES VISITEURS AU CIRQUE DE ST MÊME

RAIDLIGHT RECHERCHE OPÉRATEUR(TRICE) ATELIER DE PRODUCTION TEXTILE

LE RESTAURANT ORÉADE RECHERCHE UN(E) SERVEUR(SE) - HÔTE(ESSE) D'ACCUEIL

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE RECHERCHE UN(E) STAGIAIRE SUR LE

THÈME DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA SOBRIÉTÉ

LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE RECRUTE UN RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL

LE MUSÉE DE LA GRANDE CHARTREUSE RECHERCHE 2 SERVICES CIVIQUES



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur : www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi





CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème : "Paysages de printemps de Saint-Pierre de Chartreuse"



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 15 juin 2022 par mail : <u>lalettre@saintpierredechartreuse.fr</u>



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet : saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI

Rédaction, envoi par email: Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN **Crédits photos**: Christophe ERNOULT, Eric DAVIAUD, Club des Sports

